

Appel à candidature pour un projet d'expositions itinérantes
« Circulez Y'A Tant À Voir »

À partir du **29 juin 2019**, Arcad vous invite à déposer votre candidature pour participer au cycle d'expositions « **Circulez Y'A Tant À Voir** ». L'appel à projet s'adresse aux artistes issus du champs des **arts plastiques et des arts visuels** souhaitant diffuser leurs oeuvres via un cycle d'expositions qui réunira :

- **3 binômes d'artistes soutenus par un commissaire**
- **3 lieux prestigieux et atypiques de la région Sud-Landes / Côte basque**

Un format inédit !

Une fois votre candidature validée et votre binôme constitué, vous partirez en tournée d'art sur une période de **3 mois** - octobre, novembre et décembre 2019 -. Les expositions sont **concomitantes** et chacune dure **1 mois** :

- **3 semaines d'exposition**
- **1 semaine pour changer de lieu**

Les lieux - ou **hôtes d'art** - qui accueilleront les artistes au cours de cette période porteront une attention toute particulière au vernissage. Évènement fédérateur réunissant plasticiens, amateurs, curieux et collectionneurs, ce sera **le temps fort de l'exposition !**

Au sein de cette manifestation que nous voulons **festive et généreuse**, l'artiste - épaulé par le commissaire d'Arcad - aura l'opportunité de **valoriser sa démarche et développer son réseau**, puis au détour d'une rencontre, de **conclure une vente** avec un acheteur. À ce titre, nous privilégierons au moment de la sélection des propositions qui prennent en compte le caractère « commercialisable » des oeuvres exposées, l'achat d'oeuvres étant un des objectifs ciblé par le projet.

L'union fait la force

Nous pensons pour de nombreuses raisons qu'il sera décisif de **privilégier la qualité à la quantité**, la démarche plutôt que la profusion. C'est pour cette raison que l'artiste exposant travaillera avec notre équipe pour effectuer en amont une sélection de son travail, en lien avec la pratique de son binôme mais aussi **en tenant compte des caractéristiques techniques et esthétiques des hôtes d'art**. Il devra faire preuve de souplesse dans sa démarche, composer avec certaines contraintes inhérentes aux espaces et temps d'exposition pour que tout se déroule de la manière la plus fluide possible - comme vous vous en doutez, nous ne prendrons pas de décisions qui vont à l'encontre de son travail ou de sa démarche -.

Les 3 règles d'or

- Dans ce binôme, les artistes devront se compléter et non se concurrencer !
- **Confiance, respect des règles et solidarité** seront les maîtres mots.
- Dans le cas d'une permanence alternée, chacun devra être actif dans la vente des oeuvres de l'autre.

Des lieux prestigieux accueillent un public éclectique

Il existe autant de lieux hôtes que de groupements d'artistes. Ainsi, nous pourrons renouveler, chaque mois et à date fixe l'ensemble des expositions/vernissages dans les lieux participants. À moyen terme, cette **dynamique fédératrice** permettra d'instaurer une **habitude culturelle** et par conséquent, fidéliser la population locale.

Contrairement aux codes actuels - et relativement répandus - de monstration de l'art contemporain (espaces neutres/white cube ou autre), nous faisons le pari d'**extraire l'art de ces espaces interchangeables où l'être humain reste anonyme pour le confronter à des espaces de rencontres**, de partage. Des lieux, parfois atypiques, dont la fonction première **n'est pas de montrer l'art** mais d'accueillir

une clientèle qui sera pour nous une nouvelle cible.

Arcad est membre du Réseau ASTRE - Arts plastiques et Arts visuels en Nouvelle Aquitaine - et du réseau Economie Solidaire de l'Art.

Agenda du Projet —

Prérequis pour candidater :

- résider en Nouvelle-Aquitaine
- être adhérent ou non d’Arcad
- être disponible les mois d’Octobre, Novembre et Décembre 2019

Médiums acceptés : Dessin / Sculpture / Photographie / Gravure / Arts Textiles (broderie, impression textile, design textile...) / Art Vidéo / Art Numérique / Graphisme / Architecture / Sérigraphie / Performance.
D’autres propositions peuvent être étudiées.

Communication : Arcad prend en charge la diffusion et la communication du projet.

Ouverture de l’appel à candidature : 2 juillet 2019

Fin des présélections et réponses aux candidats : 5 août 2019

Sélection finale et constitution des binômes : 16 août 2019

Composition du dossier :

- rédigez une courte bio de présentation ou CV qui retrace votre parcours (max. 1 000 caractères)
- un texte résumant les grandes lignes de votre travail/démarche (max. 1 500 caractères)
- 5 à 10 visuels contenant une oeuvre par page au format A4 **OU** le lien vers votre site web en notifiant bien le nom des oeuvres disponibles à exposer
- remplir le formulaire CYTAV avec les infos vous concernant (nom, prénom, âge, email, adresse postale, numéro SIRET et/ou MDA et/ou AGESEA et l’adresse de votre site web si vous choisissez un envoi des visuels en « format papier » ou un portfolio)

Adresse postale de réception des dossiers :

**Arcad
4 avenue de Maignon
64600 Anglet**

ou en format numérique :

iouri.camicas@arcad64.fr